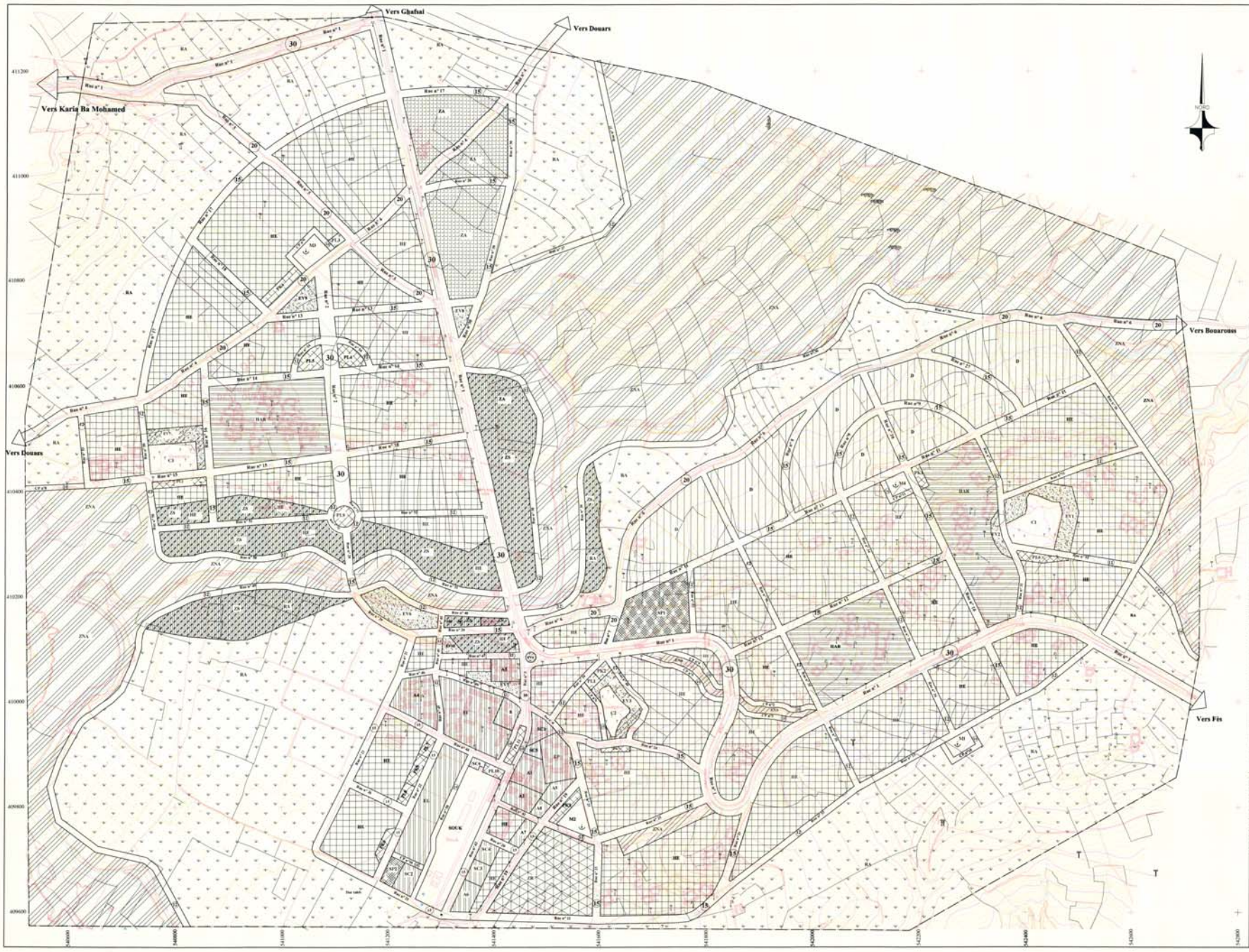

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL DE L' URBANISME DE L'HABITAT ET LA POLITIQUE DE LA VILLE

AGENCE URBAINE DE TAZA-TAOUNATE — الوكالة الحضرية لتازة-تاونات

DIRECTION DE L'URBANISME — مديرية التعمير

PROVINCE DE TAOUNATE — إقليم تاونات
CERCLE DE KARIA — دائرة القرية
COMMUNE DE L'OULJA — جماعة الولجة

مخطط تنمية التكتلة العمرانية القروية الولجة

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION RURALE DE L'OULJA

DRESSE PAR : L'AGENCE URBAINE DE TAZA- TAOUNATE
LE : 10/12/2018

MODIFIE LE : CONSULTATIONS : 28/12/2018

VU PAR LE DIRECTEUR DE L'AGENCE URBAINE DE TAZA-TAOUNATE
LE : 15.04.19 SIGNE
Signé: Said KADIRA

Plan n°501/13AUT

Planche unique

Homologué par arrêté du Gouverneur de la Province de Taounate n°501/13 AUT du 26/04/2019 approuvé par arrêté du wali n°3357/13 du Kaada Chaabane 1440 (03 avril 2019) B.O. n°6776 du 02 Journada AL Akhir 1440 (08 février 2019)

Echelle : 1/2000

REGLEMENT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT — تصميم التهيئة

Zones	Vocation des zones	Densité nombre de niveaux max	Hauteur maximale	Dispositions constructives Dispositions environnementales
سكن فردي	D	400/ha	R+1 (9m)	- Surface constructible max : 50 % de la surface totale du lot. - L'espace non bâti doit être aménagé en jardin/ verdure. - Largeur minimale du lot : 10 m. - 3 m de recul par rapport aux voies publiques. - 6 m de recul par rapport aux riverains.
سكن اقتصادي و سكن متوسط	HE	80/ha	R+2 (12m)	- L'accès/stationnement sur façade principale au point dépassant 1.00m et en saillie sur les voies publiques. - Un seul magasin sur les zones de commerce.
سكن دون مستوى	HAR			Toute construction de nouveaux ou de modifier l'habitat existant dans cette zone ne sera donnée qu'après l'établissement d'un plan de remembrement qui définit le schéma d'ensemble urbanise de la zone. Ce plan doit être accompagné d'un cahier de charges qui précisera les prescrits et les modalités de la construction et les dispositions applicables à cette zone.
منطقة الأنشطة الفلاحية	ZA	200/ha	R+1 (9m)	- Réservée à l'habitat des exploitants et les anciens établissements à l'exploitation agricole. - 5 m de recul par rapport aux voies publiques. - 6 m de recul par rapport aux riverains. - Surface constructible pour l'habitat est de 5 % de la surface totale du lot.
منطقة الأنشطة السياحية	ZR	100/ha	R+1 (9m)	- Réservée aux activités commerciales et touristiques. - Surface constructible est de 50 % de la surface totale du lot. - la largeur minimale des parcelles est 20m de front - 5 m de recul par rapport aux voies publiques - 5 m de recul par rapport aux riverains.
منطقة الأنشطة المتعددة الخدمات	ZAC	150/ha maximum sauf dans certains secteurs urbains spécifiques	R+2 (12m)	- Réservée aux activités multiservices de Zone et dans catégories. - Pour des constructibles, les parcelles doivent avoir, une superficie minimale de 300m² et une largeurs minimale de 10m. - Un seul logement est disponible par 300m² passé. Avis sanitaire par suite
منطقة سكن و خدمات	ZNA	-	-	CONSTRUCTIBILITE NULLE
منطقة خاصة بالمركز الجديد	ZNC	-	-	Zones projet de construction au sort une nouvelle agrégée l'accord de l'Agence de Bassin Hydraulique du Sebou.

PLACES — PL

EQUIPEMENTS — EV

FONCTION — FC

SERVICES PUBLICS & INSTALLATIONS DE LA VIE SOCIALE — المرافق العمومية و منشآت الحياة الاجتماعية

DESIGNATION		Equipements existants	Superficie (en m²)	OBSERVATIONS
Maison Communale	دار الجماعة	AC	3540	EXISTANTE
Caidat	القيادة	AE	2076	EXISTANTE
Gendarmerie	الدرك الملكي	AE	2250	EXISTANTE
Centre de Travaux	مركز الأشغال	AC	6190	EXISTANT
ONEE	المكتب الوطني للماء والكهرباء	AC	1520	A CREER
Equipement Public selon besoin		AE	3000	A CREER
Protection Civile	الوقاية المدنية	AC	1500	A CREER
Bureau de Poste	مكتب البريد	AE	350	A CREER
Maison de l'Habitants	دار القدامة	EC1	1671	EXISTANTE
Maison des jeunes	دار الشبيبات	EC2	2019	A CREER
Maison de l'Habitat	دار القدامة	EC2	1500	A CREER
Foyer Féminin	مركز صنوي	EC3	1370	A CREER
Crèche	دور الأطفال	EC3	700	EXISTANTE
Bibliothèque	مكتبة	EC3	400	A CREER
Ecole Primaire	مدرسة ابتدائية	EC	6672	EXISTANTE
Collège	إعدادية	EC	11170	EXISTANTE
Lycée	ثانوية	EC	12000	A CREER
Equipement de santé	مركز صحي	ES	1936	EXISTANT
Terrain de sport	ملعب رياضي	SPO	12323	A CREER
Terrain de proximité	ملعب القرب	SPO	1500	
Mosquée	مسجد	M	1540 1500 2571 1500	M1 : A CREER M2 : A CREER M3 : A CREER M4 : A CREER
Cimetières	مقبرة	CIM	7501 3936 4810	C1 : EXISTANTE C2 : EXISTANTE C3 : EXISTANTE
Souk	سوق	SOUK	37045	EXISTANT
Halte routière	مواقف سيارات الطرق العمومية	HR	1500	A CREER

VOIRIE

C.P.V°1	10 m	Rue 30	10 m	Rue 1	10 m
C.P.V°2	10 m	Rue 31	12 m	Rue 2	10 m
C.P.V°3	10 m	Rue 32	12 m	Rue 3	10 m - 20m
C.P.V°4	10 m	Rue 33	12 m	Rue 4	10 m
C.P.V°5	10 m	Rue 34	12 m	Rue 5	10 m
C.P.V°6	10 m	Rue 35	12 m	Rue 6	10 m
C.P.V°7	10 m	Rue 36	12 m	Rue 7	10 m
C.P.V°8	10 m	Rue 37	12 m	Rue 8	10 m
C.P.V°9	10 m	Rue 38	12 m	Rue 9	10 m
C.P.V°10	10 m	Rue 39	12 m	Rue 10	10 m
C.P.V°11	10 m	Rue 40	12 m	Rue 11	10 m
C.P.V°12	10 m	Rue 41	12 m	Rue 12	10 m
C.P.V°13	10 m	Rue 42	12 m	Rue 13	10 m
		Rue 43	10 m	Rue 14	10 m
		Rue 44	12 m	Rue 15	10 m
		Rue 45	12 m	Rue 16	10 m
		Rue 46	12 m	Rue 17	10 m
		Rue 47	12 m	Rue 18	10 m
		Rue 48	12 m	Rue 19	10 m
		Rue 49	12 m	Rue 20	10 m
		Rue 50	12 m	Rue 21	10 m
		Rue 51	12 m	Rue 22	10 m
		Rue 52	12 m	Rue 23	10 m
		Rue 53	12 m	Rue 24	10 m
		Rue 54	12 m	Rue 25	10 m
		Rue 55	12 m	Rue 26	10 m
		Rue 56	12 m	Rue 27	10 m
		Rue 57	12 m	Rue 28	10 m
		Rue 58	10 m	Rue 29	10 m